

Transport scolaire – Année 2021-2022

Modalités d'inscription réservées aux élèves scolarisés au Collège A. Bauchant en 2021-2022

La compétence transport est assurée par la Région Centre Val de Loire en lien avec le service transport scolaire de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Les transports scolaires sont gratuits. Afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité, seule une participation annuelle aux frais de gestion de 25 € par élève et limitée à 50 € par représentant légal est demandée.

Que vous souhaitiez inscrire votre enfant pour la 1^{ère} fois ou renouveler une inscription, que votre enfant soit collégien ou lycéen et quel que soit son statut (externe, DP ou interne), **vous devez impérativement remplir un dossier format papier. Pour l'obtenir, se reporter à la note explicative en annexe.**

INSCRIPTION – RÉGLEMENT DES FRAIS DE GESTION

L'inscription ou le renouvellement débutera le **jeudi 3 juin 2021** jusqu'au **jeudi 15 juillet 2021**.

La carte de transport sera envoyée par la Région directement à votre domicile ou sera automatiquement mise à jour lors de la 1^{ère} validation à la rentrée 2021-2022, s'il s'agit d'un renouvellement.

Si votre enfant a égaré sa carte, adressez-vous, **dès que possible, au service transport de la Communauté de Communes de Château-Renaud.**

Au-delà du 15 juillet 2021, une majoration de 15 € par enfant sera appliquée dans la limite de 30 € par représentant légal.

✓ **Dans le cas d'une 1^{ère} demande**, l'envoi du titre de transport par la Région, à votre domicile et avant la rentrée scolaire, ne sera pas garanti.

✓ **Dans le cas d'un renouvellement**, le titre de transport ne sera mis à jour qu'après la validation du dossier par le service transport scolaire de la Communauté de Communes.

Le règlement des frais de gestion s'effectuera :

- **UNIQUEMENT par chèque bancaire établi à l'ordre de « La Régie de Recettes des Transports »**
Seul le paiement valide votre dossier et garantit une place à votre enfant
- **IMPÉRATIVEMENT joint au dossier d'inscription ou de renouvellement**
Tout dossier incomplet sera retourné
- **OBLIGATOIREMENT déposé auprès du service transport de la Communauté de Communes de Château-Renaud.**
Ne retournez pas votre dossier à l'Espace Région Centre de Blois. Il sera transmis ultérieurement par nos soins.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS

5, rue du Four Brûlé – 37110 Château-Renaud

Tél : 02.47.29.57.40

www.cc-castelrenaudais.fr/ / ts@cc-castelrenaudais.fr

Accueil du public : Voir note ci-joint

Transport scolaire – Année 2021-2022

Modalités d'inscription réservées aux élèves scolarisés au Collège A. Bauchant en 2021-2022

La compétence transport est assurée par la Région Centre Val de Loire en lien avec le service transport scolaire de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Les transports scolaires sont gratuits. Afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité, seule une participation annuelle aux frais de gestion de 25 € par élève et limitée à 50 € par représentant légal est demandée.

Que vous souhaitiez inscrire votre enfant pour la 1^{ère} fois ou renouveler une inscription, que votre enfant soit collégien ou lycéen et quel que soit son statut (externe, DP ou interne), **vous devez impérativement remplir un dossier format papier. Pour l'obtenir, se reporter à la note explicative en annexe.**

INSCRIPTION – RÉGLEMENT DES FRAIS DE GESTION

L'inscription ou le renouvellement débutera le **jeudi 3 juin 2021** jusqu'au **jeudi 15 juillet 2021**.

La carte de transport sera envoyée par la Région directement à votre domicile ou sera automatiquement mise à jour lors de la 1^{ère} validation à la rentrée 2021-2022, s'il s'agit d'un renouvellement.

Si votre enfant a égaré sa carte, adressez-vous, **dès que possible, au service transport de la Communauté de Communes de Château-Renaud.**

Au-delà du 15 juillet 2021, une majoration de 15 € par enfant sera appliquée dans la limite de 30 € par représentant légal.

✓ **Dans le cas d'une 1^{ère} demande**, l'envoi du titre de transport par la Région, à votre domicile et avant la rentrée scolaire, ne sera pas garanti.

✓ **Dans le cas d'un renouvellement**, le titre de transport ne sera mis à jour qu'après la validation du dossier par le service transport scolaire de la Communauté de Communes.

Le règlement des frais de gestion s'effectuera :

- **UNIQUEMENT par chèque bancaire établi à l'ordre de « La Régie de Recettes des Transports »**
Seul le paiement valide votre dossier et garantit une place à votre enfant
- **IMPÉRATIVEMENT joint au dossier d'inscription ou de renouvellement**
Tout dossier incomplet sera retourné
- **OBLIGATOIREMENT déposé auprès du service transport de la Communauté de Communes de Château-Renaud.**
Ne retournez pas votre dossier à l'Espace Région Centre de Blois. Il sera transmis ultérieurement par nos soins.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS

5, rue du Four Brûlé – 37110 Château-Renaud

Tél : 02.47.29.57.40

www.cc-castelrenaudais.fr/ / ts@cc-castelrenaudais.fr

Accueil du public : Voir note ci-joint